ECAB
KGV

Profil de fonction : Expert·e Prévention

Rôle / Spécialisation : Spécialiste en génie civil et sécurité des structures

Supérieur·e hiérarchique : Responsable régional

Subordonné·e·s direct·s : aucun

Exigences du poste

Formation

- Formation supérieure d'ingénieur·e en génie civil (EPF, HES ou titre jugé équivalent).
- Formation complémentaire en ingénierie parasismique constitue un avantage.
- Intérêt pour la protection incendie et disposition à acquérir les qualifications nécessaires dans le cadre de la fonction.

Expérience

- Expérience professionnelle de plusieurs années dans la conception, la réalisation de solutions techniques et de sécurité du bâtiment.
- Expérience dans l'application des normes de construction et l'analyse de la sécurité structurelle des bâtiments.
- Expérience ou intérêt pour les questions liées à la sécurité parasismique.
- Une expérience en protection incendie ou dans les procédures d'autorisation de construire constitue un atout.

Responsabilités

Le ou la titulaire du poste est responsable de :

- Assurer les prestations de prévention au sein de l'équipe.
- Accompagner les client·e·s, ainsi que les partenaires de la construction dans la recherche de solutions adaptées, conformes aux prescriptions et cohérentes avec les enjeux de sécurité du bâtiment.
- Contribuer à des prestations de prévention efficientes, utiles aux clients et accessibles, tout en maintenant une relation de proximité avec les acteurs du terrain.
- Apporter son expertise en génie civil et en sécurité parasismique dans le traitement de dossiers techniques complexes.
- Soutenir l'équipe par le partage de son expertise et contribuer à l'évolution des pratiques et des prestations de prévention.

Activités principales

Analyse et traitement des dossiers

- Examiner les dossiers de permis de construire et d'aménagement du territoire.
- Établir les préavis relevant de son domaine d'activité.
- Analyser les aspects liés au génie civil et à la sécurité des structures, notamment en matière de sécurité parasismique et collaborer avec les spécialistes en protection incendie pour les questions relevant de ce domaine.
- Analyser les dossiers présentant des enjeux techniques complexes et proposer des solutions adaptées.

Conseil et accompagnement des partenaires

- Conseiller les communes, les architectes, les ingénieur·e·s, les entreprises de construction et les maîtres d'ouvrage.

- Expliquer les exigences réglementaires et accompagner leur prise en compte dans les projets.
- Promouvoir des solutions conformes aux prescriptions et cohérentes avec les enjeux de sécurité du bâtiment.

Contrôles et suivi des mesures de prévention

- Effectuer les contrôles de réception et les contrôles périodiques des bâtiments et des installations relevant de son domaine d'activité.
- Établir les rapports de contrôle et préciser les mesures de mise en conformité.
- Traiter les demandes de subventionnement liées aux mesures de prévention.

Expertise technique et amélioration continue

- Apporter un appui aux collègues dans son domaine de spécialisation.
- Contribuer aux enquêtes après sinistre et à la valorisation des enseignements tirés pour la prévention.
- Participer au développement des pratiques, des outils et des prestations de prévention.

Formation et représentation

- Participer à la conception et à l'animation de formations destinées aux partenaires concernés.
- Représenter l'ECAB auprès de partenaires, associations, groupes de travail ou commissions selon les mandats confiés.
- Participer à l'élaboration de normes, recommandations ou documentations techniques dans son domaine d'expertise.

Compétences-clés

Compétences techniques

- Maîtrise des techniques de construction et du génie civil.
- Connaissance des principes de la sécurité parasismique ou volonté de développer ses compétences dans ce domaine.
- Connaissance des processus de délivrance des permis de construire.
- Maîtrise de l’analyse des enjeux techniques, réglementaires et sécuritaires.
- Capacité à proposer des solutions techniques pragmatiques, pertinentes et directement applicables.
- Connaissances de base en protection incendie ou disposé à les acquérir.
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels techniques du domaine.
- Capacité à communiquer de manière professionnelle en français ou en allemand avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Compétences comportementales

- Écoute et compréhension des besoins des parties prenantes.
- Communication claire, simple et pédagogique.
- Collaboration et partage d'expertise.
- Développement de relations de confiance.
- Autonomie et sens de l'organisation.
- Gestion des priorités et résistance au stress.
- Rigueur, discernement et sens des responsabilités.
- Capacité d'adaptation et ouverture au changement.